



Communiqué de presse

Rapport final relatif à l'accord-cadre européen sur la numérisation

L'accord-cadre européen sur la numérisation constitue l'engagement des partenaires sociaux européens à optimiser les avantages et à relever les défis liés à la transformation numérique dans le monde du travail. Après trois rapports annuels dressant un aperçu des actions menées par les interlocuteurs sociaux belges au niveau interprofessionnel, sectoriel et régional, le rapport final n° 134 du 28 mai 2024 dresse une synthèse globale des mesures adoptées en Belgique en matière de transformation numérique dans le monde du travail et ceci, depuis l'adoption de l'accord-cadre susvisé.

Ce texte est disponible sur le site du Conseil (www.cnt-nar.be).